

**VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION  
BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES  
Test A : Maîtrise en extérieur et en terrain varié**

Date :

Lieu :

Candidat

Nom

Prénom

**Déroulement**

Le candidat, ayant préalablement détendu, effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau.

Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE.

Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés

Durée de 5 minutes maximum.

N°	Exercices	Critères de réussite*
1	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval
2	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Équilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre
3	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5m maximum Hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1m maximum	Équilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement
4	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m X 6m	Contrôle de l'allure
5	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir
<b>Nombre de critères acquis</b>		<b>/5</b>

\* lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point

**Validation**

Pour valider le test le candidat doit avoir un « **Nombre de critères acquis** » égal à 5

Cas d'élimination : Chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles

Décision :

VALIDÉ

NON VALIDÉ

Signatures des évaluateurs :